



Communiqué de presse

Paris, le 26 mars 2019

**FTPA conseille la société allemande INTRO Aviation sur l'acquisition de 53% du capital de la compagnie aérienne française Corsair par Diamondale auprès de TUI Group**

**Le cabinet FTPA a conseillé INTRO Aviation, société allemande spécialisée dans le redressement, la modernisation et le développement de compagnies aériennes, dans le cadre de l'acquisition de 53% de Diamondale, un SPV de droit Irlandais à laquelle le groupe TUI a cédé 100% des actions ordinaires de la compagnie aérienne tricolore Corsair. Le capital résiduel de Diamondale est détenu à hauteur de 27% par TUI France, et une fondation de droit néerlandais à laquelle les salariés pourront souscrire à titre gratuit, dispose d'une option de souscription à hauteur de 20% du capital résiduel.**

Cette cession s'inscrit dans la stratégie de TUI de recentrer son portefeuille sur les croisières et l'hôtellerie via la vente de nombreuses filiales non stratégiques afin d'accroître la marge de manœuvre en matière d'investissements générateurs de synergies au sein du groupe.

Fondée en 1981 et basée à l'aéroport de Paris – Orly, Corsair est la deuxième compagnie aérienne régulière française spécialiste des long-courriers, notamment vers les Antilles, Cuba, l'Afrique de l'Ouest et la Réunion.

Fondée à la fin des années 70, Intro Aviation est une société de gestion et d'investissement Allemande spécialisée dans la restructuration, modernisation et développement de compagnies aériennes qui a déjà acquis, géré et développé un grand nombre de compagnies aériennes long courrier à régionales au cours des dernières décennies.

Conseils de l'opération :

Conseils Acquéreur (INTRO Aviation) :

- **FTPA Avocats (France) :** Antoine Gautier-Sauvagnac, (Associé), Sandra Esquiva-Hesse (Associée), Elvira Martinez (Counsel)
- **BTU GROUP (Allemagne) :** Simon Eberhard (Associé), Gregor Wenzel (Managing Director)
- **Mason Hayes & Curran (Irlande) :** Robert Dickson (Associé)

Conseils Cédant (TUI Group) :

- **Allen&Overy Hamburg :** Dr Helge Schäfer (Associé), Dr Jonas Wittgens (Counsel)
- **Allen&Overy Frankfurt :** Dr Heike Weber (Associé Tax)

- **Allen&Overy Paris** : Frédéric Moreau (Associé), Claire Toumieux (Associée)

### **A propos de FTPA :**

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

### **Contacts presse (cabinet FTPA)**

Albane Helye

Tel : 01 53 41 41 84

[a.helye@clriott-markus.com](mailto:a.helye@clriott-markus.com)